

■ **OC, Société du chemin de fer Orbe-Chavornay S. A.**, à Orbe, CH-550-0086238-1 (FOSC du 07.04.2006, p. 20). Statuts modifiés le 8 février 2007 sur des points non soumis à publication. Chabloz Michel, Malherbe Daniel, Mayor Jacques-André, Panchaud Paul-Daniel, Randin Bernard, Recordon Claude, Resplendino Jacques et Tilleu Claude ne sont plus administrateurs; leur signature est radiée. La procuration de Grünenwald Nicole est éteinte. Nouveaux administrateurs: Martin Luc, de et à Sainte-Croix, président, Rochat Paul, de L'Abbaye, au Chenit, vice-président, Jaquier Rémy, de Démoret, à Yverdon-les-Bains, les trois avec signature collective à deux, Buchillier Jean-Marc, du Flon, à Giez, Demierre Jean-Louis, du et au Chenit, Favre Roland, de Provence, à Yverdon-les-Bains, Krayenbühl Vincent, de Saint-Saphorin-sur-Morges, à Aubonne, Mayor Jacques-André, d'Echallens, à Orbe, Rochat Jean-Pierre, de L'Abbaye, au Lieu, Rochat Robert-Alexandre, du Lieu, au Chenit, Rohner Frédéric, de Böbikon, à Montagny-près-Yverdon, les huit sans signature. Signature collective à deux est conférée à Lecoultre Jean-Luc, du et au Chenit, sous-directeur. Procuration collective à deux est conférée à Robert Johann, des Verrières, à Neuchâtel. Rectificatif. La graphie exacte de la raison sociale est **OC, SOCIETE DU CHEMIN DE FER ORBE-CHAVORNAY SA**.

Journal no 2132 du 21.02.2007
(03799472 / CH-550.0.086.238-1)